

الطرق السيارة بالمغرب

Autoroutes du Maroc

Communiqué de presse

Assemblée Générale Ordinaire de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc

Rabat, le 24 juin 2025 : Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Équipement et de l'Eau, a présidé le **vendredi 13 juin 2025**, au siège du Ministère de l'Équipement et de l'Eau à Rabat, l'**Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)**.

Après lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2024 et des rapports du Commissaire aux Comptes, l'**Assemblée Générale Ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés.**

L'année 2024 a été marquée par une croissance du chiffre d'affaires de +8% pour se situer à 4.037 millions de dirhams, un Excédent Brut d'Exploitation (EBE) à 2 962 millions de dirhams, avec la maîtrise du niveau des charges d'exploitation et la réalisation d'une marge d'EBE de 73% par rapport à 66% en 2023 et un Résultat net positif de 678 millions de dirhams avec une variation de -36%.

Les comptes consolidés d'ADM selon les normes IAS/IFRS affichent **un résultat net positif à fin 2024 de 729 608 823,19 de dirhams et un total bilan de 76 839 666 283,64 de dirhams.**

L'Assemblée Générale Ordinaire a également décidé d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau.

L'Assemblée Générale Ordinaire a également autorisé le Conseil d'Administration à émettre, en une ou plusieurs fois, des emprunts obligataires d'un montant global de sept milliards cinq cents millions de dirhams (7.500.000.000 MAD) sans garantie de l'État marocain.

Contact presse : essoufi.ibtissam@adm.co.ma